

NOTE D'INFORMATON N°1

Circonscription de PONT AUDEMER

A diffuser et à afficher en salle des maîtres



Mesdames et Messieurs les directeurs,
Mesdames et Messieurs les professeurs et membres du RASED,

C'est avec une réelle satisfaction que je rejoins cette circonscription pour œuvrer, avec vous, à la réussite de tous les élèves qui nous sont confiés. Avec l'appui d'une équipe de circonscription renforcée, je me tiendrai à vos côtés pour vous accompagner dans vos projets et porter ensemble l'ambition éducative que nous devons à nos élèves.

L'école primaire demeure une priorité du Gouvernement pour faire face aux défis présentés par la crise sanitaire et les interrogations de notre société face à un avenir incertain. Je sais que vous saurez faire preuve d'engagement quotidien pour garantir l'accès aux savoirs et au service public d'éducation que vous représentez et vous en remercie.

Cette première note d'information est un outil pour l'ensemble de la circonscription, à partager dès la réunion de prérentrée. Elle sera rapidement suivie d'autres notes qui vous accompagneront dans vos pratiques professionnelles. Vous les retrouverez, sur le site de la circonscription : <http://circ-pont-audemer.spip.ac-rouen.fr/spip.php?rubrique1>

❖ Equipe de circonscription

20, rue Sadi Carnot – 27 500 Pont Audemer

Tél : 02.32.08.96.40

Mél : 0271034c@ac-rouen.fr

Le secrétariat, assuré par Mme Sabrina MOY est ouvert les jours de classe de 8h15 à 12h30 et de 13h20 à 17h00. Le mercredi, ouverture de 8h15 à 11h45. Je suis également joignable au 06.14.85.43.63.

L'équipe de circonscription est composée de trois Conseillers Pédagogiques à temps complet, chacun avec des missions spécifiques et un secteur d'écoles dont il sera le premier relais.

Mme Fabienne LEBLOND	M Eric MIALET	M Nicolas LEPARMENTIER
Mathématiques OLC3 EPS, intervenants et sorties scolaires	Maitrise de la langue Humanités Instruction à domicile	Numérique Climat scolaire
Ecoles du collège de Beuzeville Ecoles du collège de Cormeilles	Ecoles du collège P et M Curie Ecoles du collège de Routot	Ecoles du collège de Manneville /R. Ecoles du collège de Montfort /R.

❖ Protocole sanitaire

Les informations relatives au protocole sanitaire défini dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 sont mises à jour sur le site du Ministère sur ce lien : <https://www.education.gouv.fr/>

Chaque équipe doit mettre à jour, dans les plus brefs délais, le plan de continuité pédagogique téléchargeable ici : <https://eduscol.education.fr/2227/plan-de-continuite-pedagogique>

❖ Conseil d'école

Réf : Article D-411 du livre IV du Code de l'Education

Ces conseils sont des temps essentiels au fonctionnement des écoles, tant pour la communauté éducative que pour les collectivités et les parents d'élèves. L'IEN étant membre de droit, je vous prie donc de m'adresser une invitation dans les temps impartis et -le cas échéant- d'excuser mon absence. Le RASED, représenté par un de ses membres doit être invité à chaque conseil d'école.

A l'issue de chaque conseil, vous adresserez le procès-verbal au secrétariat de la circonscription et à votre CPC référent.

❖ Elections et place des parents d'élèves

Réf : <https://eduscol.education.fr/cid55419/brochure-sur-l-exercice-de-l-autorite-parentale-en-milieu-scolaire.html>

La Loi d'Orientation et ses dernières circulaires renforcent la place des parents comme faisant partie intégrante de la communauté éducative. A cet égard, je vous invite à la plus grande vigilance quant au respect de leurs droits qui garantit la place et le rôle de chacun, pour une bonne collaboration. Nous devons veiller à une exemplarité institutionnelle à l'égard des familles. A toutes fins utiles, le guide cité en référence est un outil précieux et l'équipe de circonscription est prête à vous apporter tout éclairage utile afin de préserver des relations sereines entre l'école et les familles.

Modalités du scrutin 2021 : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo26/MENE2118127N.htm>

❖ Protocole OLC 3

Les commissions de circonscription se tiendront en février et juin 2022, sous la présidence de l'IEN. Mme Fabienne Leblond est chargée de ce dossier, pour la circonscription. Afin que ces commissions soient des lieux d'échanges riches et constructifs, au profit des élèves repérés, je vous invite à lui envoyer les fiches d'observations et les fiches d'exploitation des élèves concernés, au fur et à mesure des repérages, afin que la PMI, le RASED et d'autres partenaires soient mobilisés au plus tôt, et avant les commissions. Un document complémentaire vous parviendra prochainement.

❖ Absentéisme, assiduité scolaire et informations préoccupantes.

<https://portail-metier.ac-rouen.fr/scolarite/absenteisme/procedure-departementale-relative-au-contrôle-de-l-assiduité-scolaire-dans-le-1er-et-le-2nd-degre-119325.kjsp?RH=PIA>

La réussite scolaire d'un élève tient à une fréquentation scolaire assidue dont la famille et l'école doivent se porter garantes. Toute absence injustifiée de plus de 4 demi-journées dans le mois ou toute absence répétée et non justifiée doit faire l'objet d'un signalement systématique à l'IEN dès lors que la famille n'a pas répondu favorablement aux mises en alerte de l'école.

Dès réception du formulaire, l'IEN adressera un courrier de rappel à la loi à la famille et l'invitera, le cas échéant, à une réunion éducative. Si la situation ne s'améliorait pas, un signalement n°2 déclencherait une saisie du DASEN puis du Procureur de la République.

La loi d'août 2019 fixe à trois ans l'instruction scolaire. Toute demande d'aménagement provisoire et raisonnée du temps scolaire, justifiée uniquement en Petite Section, doit être adressée à l'IEN, via le directeur de l'école, par la famille de l'élève. Formulaire disponible ici : <https://bit.ly/3kopp5N>

Les informations préoccupantes doivent être transmises simultanément à la circonscription, à la CRIP et au SSFE, pour un traitement et un suivi plus ajusté. Les documents actualisés sont disponibles ici : <https://portail-metier.ac-rouen.fr/scolarite/protection-de-l-enfance/informations-preoccupantes-193764.kjsp?RH=PIA>

❖ Santé et sécurité du personnel

<https://portail-metier.ac-rouen.fr/scolarite/prevention-et-securite/mise-en-place-du-registre-sante-securite-au-travail-rsst-dematerialise-252010.kjsp?RH=PIA>

La santé et la sécurité du personnel sont essentielles pour mener à bien la mission éducative. Pour vous aider à améliorer les conditions de travail, chaque personnel peut solliciter l'équipe de circonscription et notamment Mme Leblond, assistante de prévention.

Par ailleurs, chaque personnel peut contacter la Cellule d'écoute du Rectorat au 0800 979 001 et a accès au Registre de Santé et de Sécurité de son établissement, de façon dématérialisée. La procédure est indiquée sur le lien ci-dessus. Ce registre permet de recenser et de suivre les faits déclarés.

❖ PPMS

Vous serez prochainement informés des modalités de l'exercice académique prévu cette année, qui s'inscrit dans le cadre général des exercices obligatoires.

Chaque rentrée scolaire est l'occasion de mettre à jour l'espace de stockage sécurisé (*Portail métier>Arenas>outils*), notamment au regard des nouveaux personnels de l'école et des travaux effectués par la collectivité.

❖ Circulaire de rentrée et programmes du cycle 1

<https://www.education.gouv.fr/la-circulaire-de-rentree-2021-au-bulletin-officiel-323792>

La circulaire de rentrée de juin 2021 rappelle combien l'école est la colonne vertébrale de la République et constitue le lieu de construction de l'avenir de nos élèves.

La priorité demeure aux savoirs fondamentaux, adossée aux Plans français et mathématiques et à la publication de guides d'accompagnement qui seront distribués aux professeurs.

La lecture est un enjeu essentiel d'apprentissage, qui permet de développer des connaissances et des capacités utiles aux autres domaines. La circulaire rappelle la place systématique de la lecture quotidienne (lecture orale faite par l'enseignant ou par l'élève), l'accès aux livres ramenés à la maison et le développement de temps dédiés type « quart d'heure lecture ».

Les mathématiques doivent reposer sur une pratique régulière des quatre opérations dès les débuts de l'école élémentaire, par le calcul mental, le calcul posé et la résolution de problèmes qui donnent sens à ces savoir-faire.

L'activité physique, en complément de l'EPS a vocation à être généralisée à raison de trente minutes quotidiennes. Ces temps sont à articuler avec d'autres disciplines qui travaillent, par exemple le sens du collectif, la gestion des émotions, le climat scolaire et l'éducation à la santé.

La culture humaniste, au travers d'actions ponctuelles ou généralisées (rentrée en musique, projets de lutte contre le harcèlement, échanges linguistiques, EDD, etc.), permet aux enseignants d'incarner et de faire vivre les principes et valeurs de la République.

Je vous rappelle que les programmes du Cycle 1 ont été rénovés, précisés et enrichis https://cache.media.education.gouv.fr/file/31/89/4/ensel712_annexe_1312894.pdf Leur architecture demeure inchangée mais les attendus de fin de cycle ont été explicités. Nous y retrouvons l'ambition d'une école maternelle bienveillante, accueillante et aussi exigeante. Lieu de socialisation et d'apprentissages de

connaissances nouvelles, l'école doit être ouverte sur l'extérieur et sur la vie globale de l'enfant afin que celui-ci comprenne mieux le monde qui l'entoure.

Vous trouverez les nouveaux programmes comparés et analysés ainsi que les attendus de fin de cycle sur le site de la circonscription : <https://bit.ly/3DrOtSe>

❖ Evaluations nationales

<https://eduscol.education.fr/887/evaluations-de-cp-ce1-6e-tests-de-positionnement-en-seconde-et-cap>

Ces évaluations constituent un outil pédagogique important, aussi bien pour les familles que pour les professeurs. Elles permettent aux équipes pédagogiques de disposer d'éléments objectifs sur certaines compétences afin d'accompagner, dès le début d'année, les élèves qui présentent des besoins ou des fragilités et de personnaliser leurs parcours.

Les passations seront organisées du **13 au 24 septembre**. La saisie des réponses des élèves se déroulera du **13 septembre au 1er octobre**. Les résultats individuels et par classe seront disponibles via le portail, dès le début de la campagne après la saisie complète de la classe. Les résultats des évaluations devront être communiqués individuellement aux parents, accompagnés des explications nécessaires.

La version 2021 n'évolue pas, quant aux contenus, mais change dans la forme de communication avec les familles. Ainsi, vous trouverez un outil de communication didactique destiné aux familles, en amont. La restitution change dans la forme (présentation en « radar ») et demande, dans tous les cas, un temps personnalisé d'accueil et d'échanges.

❖ Stages en classe

Les conventions de stage doivent être signées par l'IEN afin d'être validées, avant toute présence du stagiaire dans l'école. L'acceptation d'élèves stagiaires inscrits en collège ou lycée relève du volontariat des professeurs démarchés.

Toutefois, les stagiaires de niveau universitaire ne pourront être accueillis que par des PEMF ou des MAT volontaires, reconnus comme formateurs.

❖ Harcèlement scolaire

Enjeu majeur de nos établissements scolaire et qui conditionne la réussite de nos élèves dans un climat satisfaisant pour tous, la question du harcèlement scolaire demande un traitement professionnel spécifique et adapté. Une note d'information détaillée sur ce sujet suivra et les équipes pourront être formées à la demande et autant que de besoin.

En tout état de cause et au moindre doute, contactez l'équipe de circonscription qui saura vous guider pour éviter une dégradation de la situation, voire vous proposer des conseils efficaces que vous saurez faire vôtres par la suite.

En conclusion, je vous renouvelle l'assurance de mon engagement et de celle de mon équipe de circonscription pour vous accompagner dans les missions nobles et essentielles qui nous sont confiées. Il n'est aucun mail, appel ou demande superflue dès lors que vous vous interrogez sur le bien-être et la réussite de vos élèves. Nous partageons les mêmes ambitions et serons à votre écoute.

Je vous souhaite de vivre une belle année scolaire constellée de petites et grandes réussites pédagogiques, dans un épanouissement partagé par tous.

Fabrice Vivien
Inspecteur de l'Éducation Nationale
Pont-Audemer

